
[Imprimer](#)

Terre de Jeux 2024 ouvre l'événement à toute la France

Image

Le label Terre de Jeux 2024, lancé le lundi 17 juin 2019 au Sénat, ouvre à l'ensemble des territoires français la participation aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Les collectivités locales retenues pourront notamment devenir un centre de préparation de l'événement.

Le label Terre de Jeux 2024 a pour objectif de permettre aux territoires français de participer à l'aventure olympique et paralympique. « Paris 2024 devient le projet de toute la France », a ainsi annoncé Tony Estanguet, président du comité d'organisation de Paris 2024, le 17 juin au Sénat. Les collectivités territoriales souhaitant s'engager dans la démarche ont jusqu'à octobre prochain pour s'inscrire sur une plateforme en ligne.

Pour obtenir le label, les collectivités territoriales doivent « adhérer à une méthode de coconstruction avec les autres acteurs locaux, et notamment le mouvement sportif ». Les actions engagées par les collectivités devront se structurer autour de trois piliers : la célébration, l'héritage et l'engagement. Chaque pilier est subdivisé en trois objectifs qui visent notamment à : l'adoption d'une approche durable lors des événements en lien avec Paris 2024, la conception d'événements ouverts à tous, la promotion de la pratique sportive auprès des élus et des agents, relayer l'actualité de Paris 2024 ou encore la désignation d'un référent.

Devenir centre de préparation

« Nous proposons aux collectivités de l'ingénierie et de la logistique mais nous ne donnerons pas d'argent », a précisé Tony Estanguet. Le comité fera office de force de proposition d'actions. Parmi les exemples : organiser une retransmission publique des JO de Tokyo 2020, engager une démarche de réduction des déchets lors des événements Terre de Jeux 2024, proposer un accès amélioré pour les personnes en situation de handicap, faire découvrir les sports paralympiques, organiser une épreuve sportive mixte et intergénérationnelle.



Les centres de préparation aux Jeux retenus par le comité d'organisation des JOP 2024 seront annoncés pendant les Jeux olympiques de Tokyo 2020. Ce label permettra aux territoires d'accueillir les délégations olympiques internationales afin qu'elles s'y entraînent, à leur convenance, pendant l'olympiade.

Pour devenir un centre de préparation, l'obtention du label Terre de Jeux est obligatoire. Le label offrira un référencement dans un catalogue mis à disposition des 206 comités nationaux olympiques et des 184 comités nationaux paralympiques.

[Accéder à la plateforme Terre de Jeux 2024](#)